

## LA MAIN D'ŒUVRE FÉMININE

## Document 1 : Note sur la main-d'œuvre féminine. Extrait du bulletin des usines de guerre

AD Indre-et-Loire 10 M 215

## EXTRAIT DU BULLETIN DES USINES DE GUERRE

DU 17 JUILLET 1916 (page 95) et 31 JUILLET 1916 (page III)

## LE PROBLEME DE LA MAIN D'ŒUVRE

## NOTE SUR L'UTILISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE FÉMININE

Un contrôleur de la main-d'œuvre militaire de Paris s'est préoccupé de fournir aux industriels, qui sont obligés de renvoyer aux armées les ouvriers appartenant aux jeunes classes et qui se plaignent de manquer de main-d'œuvre des indications pratiques sur les services ~~de~~ que la main-d'œuvre féminine est susceptible de rendre dans certaines fabrications.

Il a tout d'abord considéré la fabrication :

- 1°- des obus
- 2°- d'un matériel quelconque et il examine rapidement et succinctement pour chacune des fabrications, les différentes phases par lesquelles doit passer la matière d'œuvre pour arriver à la livraison. Les conseils qu'il donne dans la note que nous reproduisons n'ont pas, bien entendu, un caractère d'obligation.

I.- FABRICATION D'OBUS

Les femmes peuvent être occupées sans inconvénient, avec fruit, et après un temps très court d'essai, aux machines à percer, à fraiser, aux tours. Elles peuvent être ~~être~~ substituées au moins au deux tiers des vérificateurs, le travail de vérification étant, dans la plupart des cas, un travail de pure attention.

Voyons de quelle manière l'industriel peut utiliser cette main-d'œuvre.

PERÇAGE

Il est évident que le travail sera d'autant plus productif que le perçage se fera sur un montage fixe; autant que possible, le rôle de l'ouvrière sera de démonter une pièce finie pour en mettre une autre et de faire l'attaque du foret. Un chef d'équipe, au courant, pourra, sans difficulté, régler et surveiller le travail d'au moins dix ou quinze femmes occupées au perçage. Le rôle du chef consistera exclusivement dans le réglage de la descente automatique du foret ou dans le réglage de la butée fixant la profondeur du trou. L'ouvrière n'aura plus qu'un travail machinal, qui consistera à lever de temps en temps le foret pour dégager le copeau, ou à arrêter, si elle s'aperçoit d'un échauffement anormal, ou d'un bruit autre que celui du travail régulier de coupe. Elle avertira alors le chef d'équipe. Celui-ci d'ailleurs, fera les premiers jours, l'éducation de l'ouvrière, éducation des gestes et des manœuvres et éducation sur l'utilisation de sa machine et sur les petits incidents que révèle un bon ou un mauvais travail, la possibilité d'éviter une casse couteuse par un débrayage rapide;

[...]

II - TOURS

C'est évidemment sur cette machine-outil que l'on utilisera le travail féminin en plus grande proportion : 80 p. 100 au moins des opérations de tour nécessaires pour l'usinage d'un obus de 75 peuvent être accomplies par des femmes. Il faut, et il suffit, qu'un cadre d'outilleurs et de bons tourneurs existe pour mener à bien la substitution du travail féminin au travail masculin.

Il est évident qu'il s'agit là de travaux en série, <sup>ou</sup> nécessitant en aucune façon, soit une connaissance spéciale des tours, soit les services considérables autant qu'intéressants que ces machines outils peuvent rendre; il s'agit de travaux très ordinaires laissant entre leur limite maximum et minimum une tolérance d'au moins 1/10 de millimètre.

[...]

Il s'ensuivra qu'après un stage assez court pour l'usinage des obus de différents diamètres, le chef de groupe aura, pour tourner les gros projectiles, un personnel féminin ou masculin, sans profession, suffisamment dressé pour obtenir de bons résultats.

[...]

Voilà très succinctement posées les conditions indispensables d'utilisation de la main-d'œuvre civile non professionnelle et de la main-d'œuvre féminine.

J'entends bien qu'elle pourra soulever des critiques de la part de certains ouvriers, ces critiques ne sauraient résister à deux minutes d'attention.

En effet, il ne viendra jamais à l'esprit de mécaniciens dignes de ce nom, fraiseurs, tourneurs, ajusteurs, outilleurs, ayant l'amour du métier, le goût du travail fini nécessitant du savoir, de l'intelligence et même quelques capacités techniques, de voir dans la femme tourneur d'obus une concurrente; cela serait absurde, et, jamais à moins d'un apprentissage méthodique de plusieurs années, celle-ci ne pourra effectuer les mille opérations plus ingénieuses, plus intéressantes ou plus difficiles les unes que les autres qui font que le tourneur, le fraiseur mécanicien, sont vraiment avec l'outilleur, les artisans si appréciés en mécanique.

[...]

Nous pouvons résumer <sup>en/</sup> quelques mots, le rôle éminemment important des chefs de groupe, d'équipe ou des contremaitres.

Ce rôle doit être surtout éducateur; tout en surveillant le travail général, ils ne perdront jamais l'occasion d'adresser un conseil ou de montrer un défaut de travail à l'ouvrier.

Ce sera surtout au moment où l'ouvrière sera sur le point de faire un mauvais travail que le chef interviendra en commentant le pourquoi de son intervention.

Rarement si le commentaire pratique ou technique a été bien fait, l'erreur se reproduira; au contraire l'attention étant appelée sur les opérations finales, celles-ci se trouveront d'autant plus soignées.

#### CRITIQUES GÉNÉRALES

Il conviendra de ne pas décourager dès le début l'ouvrière, soit par un gain trop modeste, soit par une sévérité excessive des contremaitres soit par la difficulté d'un travail inconnu pour elle.

Peu à peu elle s'habitue à son nouveau métier; elle acquerra une habileté croissante; il sera préférable à ce moment, de ne pas diminuer les prix de façon, au cas où ceux-ci assureraient une journée élevée pour ne pas la limiter dans sa production; il est juste d'ailleurs qu'elle ait l'avantage de sa peine et de son apprentissage. De plus, les réductions de prix de façon sont interdites par la circulaire ministérielle n° 6263 du 2 Octobre 1915.

Des primes spéciales pourront être prévues pour récompenser à la fois un travail soigné et un bon rendement, tant au point de vue qualitatif que quantitatif; enfin, une prime pour l'entretien des vêtements de travail pourrait être encore ajoutée.

Pour éviter les fatigues du travail debout, on devra mettre à la disposition de chaque ouvrière un tabouret, pouvant au besoin s'abaïsser ou s'élever, ce qui permettra de légers et fréquents repos au cours du travail et tout en surveillant les passes.

Si l'ouvrière travaille de nuit, une boisson chaude lui sera servie au moins une fois et principalement après le repas. Cette mesure d'un effet tonique indiscutable, aura également pour effet de combattre l'alourdissement qui suit tout repas de nuit.

Les contremaitres, chefs d'équipes ou de groupes, ou ouvriers useront à l'égard des ouvrières de propos corrects et encourageants, ils banniront la menace en se souvenant qu'ils obtiendront beaucoup plus de nouveau personnel, en récompensant qu'en punissant.

Enfin, ils ne perdront pas de vue que la présence des femmes à l'atelier est à la fois nécessaire, tant pour les besoins de la vie que par l'absence du mari et les nécessités d'une production intensive, surtout dans les munitions de guerre.

Evidemment le rôle social de la femme est d'être au foyer, mais outre qu'il y a des femmes et des jeunes filles sans foyer qui ont besoin de vivre, il en est d'autres pour qui la possibilité de vaincre les difficultés de l'heure actuelle s'allie avec le désir très vif de porter un aide efficace au pays.

**Questions sur le Document 1 :**

Numérotez les paragraphes

1. Relevez la date du document. Précisez sa nature. Est-il présenté ici dans son intégralité ?
2. Pourquoi a-t-on besoin de la main d'œuvre féminine ?
3. Quelle fabrication principale peuvent-elles réaliser ?
4. Quel type de tâche prévoit-on de leur faire accomplir (§ 4 et 6 en particulier) ?
5. Par qui seront-elles formées et contrôlées ?
6. Pourquoi certains ouvriers ne sont-ils pas mobilisés ?
7. Qu'est-ce qu'un obus « de 75 » ?
8. Quel est le sens du mot « dressé » dans le § 7 ?
9. Quelle autre catégorie de personnes peut être employée comme main d'œuvre pour la durée de la guerre ?
10. Quelle crainte semblent avoir les ouvriers au sujet de l'emploi des femmes ? Comment la note y répond-elle ? (§ 9, 10 et 21)
11. Quel rôle est confié aux contremaîtres ? (§ 11 à 14)
12. Quels aménagements des conditions de travail le texte prévoit-il ?
13. Comment les femmes sont-elles rémunérées ?
14. Quelle image de la femme a-t-on alors ? À votre avis, les femmes resteront-elles employées dans les usines à la fin du conflit ?